



CHARTE D'UTILISATION DES VISUELS « MOIS DE L'ESS » ET DE SON LOGO

Pour les 10 ans du Mois de l'ESS, le réseau des CRESS a fait évoluer l'identité graphique du Mois de l'ESS.

Le Mois de l'ESS est un évènement organisé sur l'ensemble des régions et coordonné par le réseau des CRESS au national et, en région, par les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). Il a pour objectif de **faire découvrir au plus grand nombre, au travers d'initiatives les plus diverses possibles, une autre façon de concevoir l'économie** : l'économie sociale et solidaire.

L'appellation « Mois de l'ESS » est une marque déposée à L'INPI. « Mois de l'ESS » et son logo sont strictement réservés à cet évènement. Ils sont mis à disposition des entreprises de l'ESS y compris associatives, par les CRESS pour diffusion sur leurs supports.

Les engagements des CRESS

- Nous favorisons les coopérations entre organisateurs de l'ESS en permettant leurs rencontres afin de faciliter la co-organisation de manifestation ;
- Nous organisons la campagne de communication du Mois de l'ESS au niveau national et régional ;
- Nous fournissons des outils de communication : affiches, flyers, programmes, support web (site, réseaux sociaux) ;
- Nous valorisons les organisateurs et leurs évènements.

Les engagements de l'organisateur

- Nous affichons le logo du Mois sur les supports de communication de nos évènements et les transmettons à la CRESS pour valorisation ;
- Nous présentons le Mois de l'ESS au cours de nos manifestations (notamment en s'appuyant sur les supports mis à disposition par la CRESS) ;
- Nous faisons remonter les articles de presse, photos... à la CRESS pour le bilan régional ;
- Nous répondons à l'enquête en ligne après notre manifestation afin de contribuer à l'évaluation de l'édition et améliorer la prochaine.